La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) met à disp

Dans une démarche de transparence et d'ouverture des données publiques, la DREES met à dispositi

- Recueil de l'Activité des Services d'Urgences (RPU) ;
- Statistique Annuelle des Établissements de Santé (SAE) ;
- Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI).

Le code source est constitué de cinq scripts permettant :

- D'intégrer, prétraiter et relier ces trois sources de données ;
- D'appliquer les corrections aux données brutes issues des RPU afin de compenser les biais liés a
- De modéliser la composante saisonnière infra-hebdomadaire et infra-annuelle, mise en exergue da

Les utilisateurs souhaitant s'informer, ou, sous réserve d'accès aux données brutes RPU, répliquer ou

Pour aller plus loin :

- **Khaoua H.** , avec la collaboration de Sauvez-Castillo M. (2024, décembre). Passages aux urgences entre 2017 et 2023 : des dynamiques contrastées selon les départements
- **Boisguérin B.** (2024, juillet). La médecine d'urgence en 2022 – Édition 2024. Paris, France : DREES, coll. *Panoramas*
- **E. Demoly, W. Bara, D. Nadeau, B. Boisguerin, C. Bianchi** (2024, juillet). Les établissements de santé en 2022 – Les urgences hospitalières en 2023 : quelles organisations pour la prise en charge des patients ?

Accéder au code source

A propos de la DREES

Mise en place par le décret du 30 novembre 1998, la Direction de la recherche, des études, de l'évalua